



Elections professionnelles SYSTRA 2015

Liste d'union CFDT + UNSA

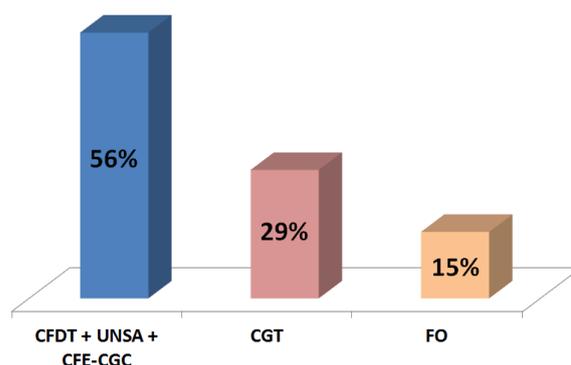
2^e tour pour le collège « Employés » du 17 au 24 septembre :
Si vous avez égaré vos codes de vote, contactez le 01.47.47.42.32

Lors du 1^{er} tour, nous sommes arrivés en tête avec 56% des voix : merci de votre confiance !
La participation étant inférieure à 50% sur le collège « Employés », un 2^e tour est organisé.

Suite au 1^{er} tour, notre équipe **CFDT + UNSA** dispose déjà de la majorité :

- 5 élus titulaires au CE
- 8 Délégués du personnel titulaires
- et autant de suppléants

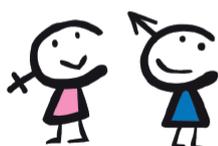
Pour avoir plus de poids, il est important que vos élus du 2nd tour appartiennent à cette majorité **CFDT + UNSA.**



VOS CANDIDATS DU 2 ^e TOUR	Comité d'entreprise	Délégué du personnel
Titulaire	 Aleksandra NIKOLIC Direction France	 Mostafa EL AJI Moyens Généraux
Suppléant	Mostafa EL AJI	Aleksandra NIKOLIC

L'équipe CFDT + UNSA c'est la garantie de candidats :

- **représentatifs des salariés**
 - présents dans toutes les directions
 - au siège, en agence ou expatriés
 - des femmes et des hommes



- **engagés pour vous représenter et vous défendre**

- des candidats d'expérience et du sang neuf : de nouvelles idées pour construire ensemble
- pas de cumul des mandats entre titulaire CE et titulaire DP



Nos 15 engagements

Œuvres sociales, notre objectif : transparence, convivialité et équité pour répondre à vos attentes !

Les œuvres sociales sont au **CŒUR** de la mission du CE. Nous ne ferons pas de « révolution », mais nous renforcerons la collégialité et la transparence, tout en diversifiant l'offre qui vous est proposée :



1 Les **CHEQUES VACANCES** seront évidemment maintenus ! Le barème sera désormais **clair et transparent** : chacun pourra vérifier le calcul, sans régularisation obscure.

2 **Maintenir des prestations actuelles** : chèques rentrée scolaire, culture, Noël, mariage/PACS/naissance/adoption, arbre de Noël, colonies, prêts de matériels et DVD, etc.

3 **Créer une BILLETTERIE**, utilisable depuis Internet et accessible à tous. Elle proposera des places à tarif réduit : cinéma, théâtre, spectacles, parcs de loisirs, concerts, matchs de sport, etc.



4 Favoriser le **LIEN ENTRE LES SALARIÉS**, avec un CE au cœur de **SYSTRA** : expositions et animations dans la « rue intérieure » du Farman et en régions, organisation de conférences, loisirs (échecs, babyfoot, ping-pong, jeux de société), création artistique (peinture, chorale, poésie, théâtre, danse), ateliers pour enfants, etc.

5 Promouvoir **VOTRE BIEN-ÊTRE** en favorisant l'épanouissement individuel et collectif : ateliers de détente (massage, manucure, salle de repos, etc.), salle de repos/sieste, sensibilisation aux risques psycho-sociaux, initiation à la sophrologie et aux neurosciences, etc.



6 Proposer une **ORGANISATION DES VOYAGES TRANSPARENTE** et collégiale : information en amont sur les tarifs et les places disponibles, choix des destinations et durée des séjours en vous associant, partenariats avec de nouveaux voyageurs, réservation d'hébergements, week-ends à thèmes (culture, sport, terroir), découverte de capitales européennes, séjours à caractère humanitaire.

7 Développer une **SECTION SPORTIVE** dynamique et accessible à tous : création de sections en fonction de vos demandes, organisation de tournois sportifs, partenariats avec les enseignes et les équipements sportifs à proximité du Farman et des agences, tarifs négociés avec les clubs de sport, etc.



Le fonctionnement du CE : accessibilité et collégialité pour tous !

- 8** Création d'un **SITE INTERNET** dédié au CE et accessible à tous (agences, bases chantier, missions, expatriés, etc.). Le site présentera l'ensemble des missions et des services offerts par le CE. Il permettra notamment d'héberger la **BILLETTERIE**.



- 9** Promouvoir le **COLLECTIF ET PARTICIPATIF** pour mieux connaître vos attentes et envies : sondages / enquêtes via le site du CE. Les activités seront regroupées par pôle d'activités, autour d'un élu référent, permettant de garantir la collégialité au service de tous.

- 10** Disposer d'un **ESPACE D'ACCUEIL CE convivial** : réorganiser l'espace d'accueil du CE au Farman, et adapter les horaires d'ouverture à vos besoins.

- 11** Prendre en compte les **SALARIÉS LOIN DU FARMAN** et associer les **AGENTS MAD** : accès à la salle de sport du Farman, subventions spécifiques, développement des prêts de matériels, outils, DVD, etc.



- 12** Garantir la transparence sur la **GESTION FINANCIERE** du CE : les budgets des œuvres sociales et de fonctionnement seront audités annuellement et le rapport sera rendu public.

Le CE : au cœur de la vie économique de SYSTRA

Le CE est informé et consulté par la Direction sur la stratégie, les résultats, les effectifs, l'organisation, etc. Sur ces sujets, nous voulons :

- 13** Accompagner **SYSTRA 2018**, mais avec vigilance : articulation entre Direction Technique en France et Centres Techniques Régionaux à l'étranger (pas de dumping social), place de SYSTRA SA par rapport aux filiales internationales, pression sur la production, etc.



- 14** Accroître votre **POUVOIR D'ACHAT** : proposer un compte-épargne temps permettant de monétiser des RTT, négocier l'harmonisation progressive des niveaux d'enjeux des bonus (ou parts variables) pour arriver à 1 mois de salaire pour tous (soit 8,33% du salaire annuel brut), défendre les conditions de déplacement en France et à l'étranger.

- 15** Reconnaître la **RESPONSABILITÉ SOCIETALE** de SYSTRA : prévenir les risques psycho-sociaux, développer le télétravail, assurer une répartition équitable des bénéfices entre les salariés et les actionnaires.



Les Délégués du Personnel : vos représentants de proximité

Nos candidats Délégués du Personnel seront **vos relais**. Elus, ils vous représenteront et chacun d'eux sera **CORRESPONDANT** :

- de son entité ou celles proches
- droit privé, MAD SNCF et RATP
- Siège, agences, bases vie
- employés, maîtrises et cadres



Les DP **vous représentent et vous défendent** devant la Direction, pour des réclamations collectives ou individuelles, salariés de droit privé comme agents MAD. Ils veillent à la bonne application des dispositions du code du travail, de la convention collective SYNTEC, ainsi que des accords et usages en vigueur chez SYSTRA.

Les **DP remontent vos questions** et les **posent par écrit à la Direction**. Cette dernière est tenue d'y répondre une fois par mois.

Quand la situation l'exige, les DP peuvent **saisir l'Inspecteur du travail** et l'accompagner lors de ses inspections dans l'entreprise.

Enfin, les DP peuvent également vous **assister lors d'un rdv** avec votre hiérarchique ou les RH.



Les Délégués du Personnel **CFTD + UNSA** sont notamment montés en 1^{ère} ligne sur : les augmentations de salaire, le 10^e de congés payés, les jours d'ancienneté, les conditions des MAD, ou encore les indemnités repas.

Depuis 2012, **CFTD + UNSA** c'est :

- 19 tracts pour vous informer
- 1 blog avec plus de 1 000 visiteurs par mois : cfdt-systra.overblog.com
- 14 accords négociés âprement face à la Direction, pour renforcer vos droits !
- Plus de 100 questions posées à la Direction par nos Délégués du Personnel
- 6 courriers officiels aux Présidents Verzat, Pepy et Mongin sur l'intéressement, les MAD et la gouvernance de SYSTRA
- 1 rassemblement avec près de 300 d'entre vous !

Du 17 au 24 septembre,
pour un CE et des DP
avec vous et pour vous,
votez pour l'équipe
CFTD + UNSA

